

BPJEPSTennis de Table



Encadrer le tennis de table mon projet, mon métier!

La formation **BPJEPS Tennis de Table** est organisée par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / site de Voiron, en partenariat avec la Ligue AURA de Tennis de Table.

Le métier

Le titulaire du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) mention Tennis de Table exerce des missions de découverte, d'animation et d'éducation.

Le BPJEPS mention Tennis de Table confère à son titulaire les compétences pour :

- Encadrer et conduire des actions d'animation en Tennis de Table auprès de tout type de public (loisirs, scolaires, personnes en situation de handicap, ...)
- Encadrer et conduire des cycles d'animation, d'apprentissage et d'entraînement pour un premier niveau de compétition fédérale (jusqu'à 1299 pts en messieurs et 949 pts en dames)
- Participer au fonctionnement d'une structure organisatrice des activités en Tennis de Table.

Modalités pratiques

Nombre de places : 20

Lieux d'exercice

Les activités s'exercent dans toutes structures privées ou publiques : club, comité d'entreprise, organisme de vacances, accueil collectif de mineurs, collectivité territoriale, milieu scolaire, milieu carcéral



Pré-requis

- > être âgé.e. de 18 ans ou + au moment de l'entrée en formation
- È être titulaire de la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou diplômes équivalents à jour de recyclage
- présenter un certificat médical de non contreindication de la pratique du «tennis de table» datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- > satisfaire aux tests d'exigences préalables et de sélection













Cursus de formation

Formation organisée sur 12 mois en ALTERNANCE entre le centre de formation (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Voiron) et la structure d'accueil (club, comité...). 600 h de formation et 500 h de stage en structure professionnelle:

Elle comprend également une partie de formation à distance.

Elle est constituée de 4 Unités Capitalisables (UC) :

- ▶ UC1 : encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure
- > UC2: mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3: conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Tennis de Table
- ▶ UC4 : mobiliser les techniques du tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Equivalences et allègements de formation peuvent être accordés en fonction du profil du candidat et de ses acquis antérieurs.

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante. C'est une certification de niveau IV délivrée par le Ministère des Sports.



TEP et épreuves de sélection

Un test d'exigences préalables (TEP) à l'entrée en formation est mis en œuvre afin de vérifier que les candidats disposent des aptitudes pour s'engager dans ce dispositif de formation.

Pour entrer en formation, le candidat doit participer à 1 épreuve d'entretien et de motivation de 20 minutes et à 1 épreuve écrite de 1h30 maximum (accessibles uniquement si les TEP sont validés)

Dates TEP et séléction :

pour candidats PARCOURSUP > 05 mai 2023 pour autres publics > 04 sept 2023



Inscription

Rendez-vous sur le site internet du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes : https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Rubrique: Formation > "Je veux choisir ma formation"



Contacts

Coordonnatrice

Julie DEBROCK - julie.debrock@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr Tél 06.40.94.06.39

Responsable administrative

Denise LAURENT - denise.laurent@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr Tél 04.76.05.51.98



Référente Ligue Aura

Annie LEROY - annieleroy34@gmail.com Tél 06.07.75.63.12

Référent Comité Isère

Alain BOURDARIAT - alain.bourdariat@ttisere.com Tél 06.60.14.07.39













Coût de la formation : 6 720,00 €

En fonction de votre statut, le coût de la formation peut être pris en charge.

Toutes les informations utiles sont disponibles auprès de la responsable administrative de la formation.



Formation visible sur la plateforme PARCOURSUP. rubrique "métier du sport"



Dates 2023-2024

Positionnement: 07 et 08 sept 2023

Période de formation : du 14 sept. 2023

au 29 août 2024



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Site de Voiron - Campus de la Brunerie Bât, Inolab Formation

38500 Voiron



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap?



